



Demarche rapide a suivre dans les plus bref delais

Par mania_bety, le 05/11/2009 à 12:50

Bonjour,

Je suis tunisienne et je reside en tunisie, la j'ai trouvee un contrat de travail CDI en france.

Ma question:

Quelle est la demarche a suivre rapidement que ce soit de la part de mon futur patron en france pourque je puisse partir ou aussi de ma part aupres de l'ambassade de france en tunisie pour que je puisse partir et regagner mon nouveau poste?

Comptons sur votre aide pour me donner la sollution la plus rapide et aussi la plus efficace.

Excellente journee.

Bon travail.

Bien a vous.

betty